



CONSTIT

DÉCISIONS DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Fournisseur

Direction de l'information légale et administrative (DILA)

Producteur

Le Conseil constitutionnel

Nom de la base de données

CONSTIT

Site de diffusion des données publiques

<http://www.legifrance.gouv.fr>
rubrique : « Jurisprudence constitutionnelle »

Contenu

Toutes les décisions rendues par le Conseil constitutionnel depuis sa création par la Constitution du 4 octobre 1958 : contrôle de constitutionnalité, contentieux électoral, nominations et autres décisions.

Nature des informations

Texte intégral des décisions et pour les décisions DC, les lettres de saisine et observations du gouvernement.

Périodicité de la mise à jour

Les données sont mises à disposition quotidiennement en fonction de l'activité juridictionnelle du Conseil.

Type de licence

La Direction de l'information légale et administrative propose la fourniture de l'ensemble des données, objet de la licence, dans les 10 jours qui suivent la signature du contrat de licence.

Il n'y a pas de partition possible pour la base CONSTIT : la licence est globale.
Elle peut contenir le stock et/ou le flux.

Conditions de réutilisation

La réutilisation s'opère sous condition de signature d'un contrat de licence et contre paiement d'une redevance.

Éléments de tarification

Un arrêté du Premier ministre fixe annuellement le montant des rémunérations dues en contrepartie des prestations fournies par la Direction de l'information légale et administrative. (Arrêté du 19 novembre 2009 publié au JORF du 21 novembre 2009).

En 2010, le coût de mise à disposition des données pour une licence globale est de :
✳ 99.03 € pour le stock ;
✳ 820.90 € pour le flux annuel.

Format des données

Fichiers XML

Méthode de transfert

La procédure de transmission des données est effectuée à partir d'un serveur FTP.
Tous les fichiers restent disponibles sous forme d'archives mises à la disposition du licencié pendant une durée maximale de deux mois.

Contact

↳ Direction de l'information légale et administrative
Département de l'accès au droit
M. Pierre Larrède
26 rue Desaix - 75727 Paris cedex 15
Tél. 01 40 58 76 79
pierre.larrede@dila.gouv.fr

↳ Sur le site Légifrance :
http://www.legifrance.gouv.fr/html/licences/menu_licences.htm
Rubrique « procédure d'obtention des licences »